

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 05 novembre 2023

SUITE DE LA TEMPÊTE CIARAN: POINT DE SITUATION AU 5 NOVEMBRE 2023 À 20H

Etat d'avancement du réseau routier :

A ce stade, l'ensemble du réseau national est rétabli et 96% du réseau départemental est remis en état. L'évolution de ce réseau reste consultable sur le site https://www.inforoute29.fr/. Le réseau communal, reste en cours de rétablissement malgré une amélioration notable depuis hier. Dès demain, l'ensemble des postiers finistériens seront également mobilisés afin d'identifier au cours de leur tournée quotidienne les obstacles encore présents sur les routes isolées.

La mesure préfectorale de restriction d'un abaissement de 20 km/h des vitesses autorisées sur tous les axes reste en vigueur : les usagers sont appelés à la plus grande vigilance, des chutes d'arbres pouvant notamment encore se produire.

Les services de secours restent très fortement mobilisés : 300 sapeurs-pompiers dont 160 renforts nationaux étaient encore déployés sur le territoire à la fois sur les routes et en secours.

Informations sur les établissements scolaires :

Dès demain, la très grande majorité des collèges et lycées ouvriront leur porte pour la rentrée scolaire. Seulement 9 collèges publics, 4 collèges privés et 6 lycées ne pourront pas ouvrir pour des raisons de sécurité ou de rupture d'eau et d'électricité.

Pour les écoles primaires, un accueil des enfants sera assuré dans chaque établissement en

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

présences des enseignements.

Dans l'ensemble des établissements publics, la continuité pédagogique sera assurée et toutes les informations sont en ligne sur le site du rectorat : https://www.ac-rennes.fr/dsden29 .

Pour les établissements privés sous contrat, chaque établissement a informé les parents d'élèves.

Accès à l'électricité

A cette heure, l'électricité est rétablie pour 93 % des clients Enedis finistériens, 49 000 foyers restent privés d'électricité.

4 communes restent actuellement intégralement privées d'électricité (Commana, Guimiliau, Collorec, Tréflévénez). Des « lieux de vie » raccordés à des groupes électrogènes, fournis par ENEDIS, sont mis en place dans chacune de ces communes.

Les 1200 techniciens d'Enedis restent pleinement mobilisés pour un retour à la normale le plus rapide possible.

Accès à l'eau:

Pour l'ensemble des communes impacté par des problématiques de distribution d'eau potable depuis le passage de la tempête Ciaran, des distributions de bouteilles d'eau sont organisées auprès de la population par les fournisseurs d'eau. Pour les cas non résolus, la préfecture est en capacité de distribuer des bouteilles d'eau fournis par l'armée.

Accès à la téléphonie :

Concernant la téléphonie, les opérateurs continuent à prioriser le rétablissement des antennes relais pour le réseau mobile. Le réseau filaire et la fibre restent encore très impactés privant beaucoup d'usagers de leur accès à internet ou au téléphone fixe.

Pour rappel, les personnes ne parvenant pas à joindre leurs proches, en particulier les personnes âgées et/ou en situation vulnérable, sont invitées à se rapprocher la mairie du domicile concerné.

Rappel de conseils de prudence à l'ensemble de la population :

Depuis le début de cet événement climatique, on déplore le décès d'un agent d'Enedis en intervention, de 4 blessés légers impliqués dans un accident de la circulation, de 36 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone et 11 personnes prises en charge suite à des travaux de bûcheronnage, d'élagage d'arbres et de bâchage de toitures.

Dans ce contexte, le préfet rappelle les conseils de prudence suivants à l'ensemble de la population :

- risque d'intoxication liées au monoxyde de carbone: utilisez avec prudence les appareils de chauffage non électriques (ventilation régulière nécessaire) et les groupes électrogènes (qui ne doivent pas être utilisés en intérieur) en raison des risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO);
- si vous entreprenez vous-mêmes des travaux de bûcheronnage, d'élagage ou de bâchage de toiture, portez les équipements de protection individuels nécessaires, pour les travaux en hauteur, attachez-vous et dans tous les cas ne vous mettez pas en danger ;
- attention également au démarchage à domicile en recrudescence pour élagage ou réparation de toitures ;
- l'accès aux zones boisées reste interdit sur l'ensemble des massifs forestiers du département ;
- pour rappel, ne jamais toucher à des fils tombés à terre, ne jamais toucher à un objet en contact avec une électrique, signalez à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro 09 726 750 29, 24h/24 et 7J/7.

La cellule d'information au public (CIP) est toujours joignable au **02 90 77 29 00.** Le standard de la préfecture reste par ailleurs ouvert H24 au 02 90 77 20 00.